

## **De la SOMME à BELLEFONTAINE – 22 août 1914**

20, rue du stade

80800 DAOURS

[somme-bellefontaine@orange.fr](mailto:somme-bellefontaine@orange.fr)

### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU 21 OCTOBRE 2017**

Le 21 octobre 2017, à 10h30, 24 personnes se sont réunies en assemblée générale constitutive à la salle municipale de la Cerisaie, à Daours (80800).

L'assemblée générale désigne Xavier Becquet en qualité de président de séance et Michèle Becquet-Stocklin en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association.

L'ordre du jour, remis sur place et envoyé préalablement à tous les participants, est :

10h30 présentation du projet et point sur les recherches menées dans les communes de la Somme

- les combats du 22 août 1914
- le 120<sup>e</sup> régiment d'infanterie
- quelques exemples de jeunes hommes tués à Bellefontaine
- les recherches des familles

11h échanges, témoignages

11h30 adoption des statuts, recueil des candidatures, élection des membres du conseil d'administration et du bureau de l'association

Le président présente le contexte des combats du 22 août 1914 à Bellefontaine (Belgique) et précise les liens qui existent avec le département de la Somme. Plusieurs représentants de familles de jeunes hommes tués le 22 août 1914 prennent ensuite la parole et expliquent les raisons de leur présence à cette assemblée générale constitutive.

Le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Tous les articles des statuts sont présentés et commentés.

La parole est donnée à l'assistance. Aucune demande de modification n'est effectuée. Aucune demande de précision n'est effectuée.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes :

- 1) L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des 24 personnes présentes.

- 2) L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil d'administration :
- BECQUET Xavier, nationalité française, résidant 20 rue du stade 80800 Daours, technicien
  - GUFFROY Catherine, nationalité française, résidant 16 rue d'Albert 80300 Morlancourt, retraitée
  - BECQUET-STOCKLIN Michèle, nationalité française, résidant 20 rue du stade 80800 Daours, employée municipale

Les membres sont élus à l'unanimité des 24 présents.

- 3) L'assemblée générale constitutive valide, à l'unanimité des 24 personnes présentes, que l'association sera dirigée et représentée par :
- Xavier BECQUET, en tant que président ; Catherine GUFFROY, en tant que trésorière et Michèle BECQUET-STOCKLIN, en tant que secrétaire.

Aucune question diverse n'étant évoquée, la séance est clôturée à 12h00.

PV certifié exact



Xavier BECQUET  
Président